



Commune de Clémont

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2025

LISTE DE DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.

Le 31 juillet 2025, à 18h30 le conseil municipal, sur convocation adressée par Madame le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Madame Dominique TURPIN, Maire, préside la séance.

Présents : Mmes : DEPEE Odile, SCHWAB Marie-Christine, ROBLIN Clémence, TURPIN Dominique. MM : DIOT Jacques, FÈVRE Gilles, LOUIS Charles-Henry, PLAUD Christophe, BIDAULT Philippe

Absents excusés : Mr JATHAN Philippe, Mme MEIER Catherine

Absents :

Début de la séance : 18h30

Secrétaire de séance : Mme ROBLIN Clémence Elle est assistée par Mme Virginie PINON en qualité d'auxiliaire de secrétariat conformément à l'article

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2025 : Adopté à l'unanimité

Compte rendu des décisions du maire agissant par délégation du conseil municipal :

- Fongibilité de crédit (Frigo), dispersion de cendres et décision du maire pour achat de jeux

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

N° 2025_029	Décision modificative n°2 commune Réajustement de crédits
-------------	---

Rapporteur : Mme le maire

👉 Décision : Adoptée à l'unanimité Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

N° 2025_030	P.E.R (Pôle Educatif Rural)
-------------	-----------------------------

Rapporteur : Mme le maire

👉 Décision : Adoptée à l'unanimité Pour : 08 Contre : 01 (M. LOUIS Charles-Henry) Abstention : 0



Commune de Clémont

N° 2025_031	RPQS Assainissement 2024
-------------	--------------------------

Rapporteur : Mme le maire

↳ Décision : Adoptée à l'unanimité Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

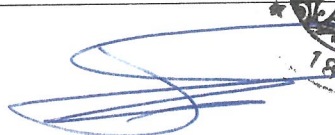
Le procès-verbal sera consultable en mairie et sur le site internet de la Commune après son approbation lors du prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h10

Date d'affichage en mairie : 04-08-2025 .

Date de mise à en ligne sur le site internet : Site en maintenance

Toutes les délibérations et pièces annexes sont consultables en mairie, aux horaires habituels d'ouverture au public.

Signatures	
Président de la séance : Mme Dominique TURPIN	 
Secrétaire de la Séance : Mme ROBLIN Clémence	